

Le réseau suisse à très haute tension, colonne vertébrale de la sécurité de l'approvisionnement

La nouvelle loi sur l'approvisionnement en électricité (LApEl) est en vigueur depuis quelques semaines. Pour les clients, peu de choses ont changé à ce stade. En revanche, les réseaux électriques revêtent une importance croissante dans la vie publique. Véritables monopoles naturels, ils assurent, en effet, des fonctions importantes pour la sécurité de l'approvisionnement d'un pays. Tandis qu'au sein de l'UE, on discute encore d'une séparation stricte, en termes de droits de propriété, entre la production et l'exploitation du réseau, le législateur suisse prévoit de transférer, au cours des cinq prochaines années, la propriété du réseau de transport à Swissgrid. Indépendamment des intérêts des négociants et des producteurs d'électricité, la sécurité de ce réseau sera ainsi garantie, de même que l'approvisionnement de tous les consommateurs d'électricité en Suisse.



Hans-Peter Aebi
CEO Swissgrid ag,
Laufenburg

L'électricité ne peut être produite à l'avance et stockée comme le charbon ou le gaz, mais le client doit y avoir accès au moment où il en a besoin. En d'autres termes, il est nécessaire de maintenir en permanence l'équilibre entre production et consommation. Avec un réseau dense de lignes à haute et très haute tension, les déséquilibres entre la consommation et la production d'électricité peuvent être compensés en transportant l'électricité entre les régions et les pays, des centrales aux consommateurs. Ceci ne se fait, toutefois, pas automatiquement. Un gestionnaire de réseau de transport surveille et régule jour et nuit les flux d'électricité, et intervient en cas de risque pour la sécurité en donnant aux producteurs des instructions pour le réglage de la puissance et de la fréquence.

Le réseau, un monopole naturel...

En raison de sa situation géographique au centre de l'Europe, la Suisse joue un rôle particulier. Outre l'approvisionnement national, son réseau de transport assure d'importantes fonctions de transit et constitue un préalable essentiel à une économie saine, à l'intérieur du pays et à l'étranger. Depuis le 15 décembre 2006, Swissgrid, la société nationale pour l'exploitation du réseau, surveille et régule les flux d'électricité sur ce réseau long de 6700 kilomètres, qui assure non seulement la liaison avec l'étranger, mais aussi entre l'ensemble des régions suisses. Les fluctuations de l'offre et de la demande sont aujourd'hui compensées par diverses mesures, sans que le consommateur final ne s'en aperçoive. Toutefois, le réseau suisse à très haute tension atteint peu à peu ses limites. Cette situation s'explique par l'augmentation constante de la consommation d'électricité ainsi que par la libéralisation du marché et l'accroissement des échanges énergétiques. Pour étendre les capacités du réseau, l'optimisation permanente des processus d'exploitation et divers projets d'extension sont en cours.

... sur le marché libéralisé de l'électricité

La caractéristique essentielle du marché libéralisé de l'électricité est son ouverture à la concurrence, qui permet au client de choisir librement son fournisseur. Pour que ce soit

possible, il importe que les jalons soient posés correctement. Le secteur suisse de l'électricité, et par conséquent Swissgrid, se prépare de façon intensive à une telle ouverture, pour laquelle des règles doivent être définies. Gestionnaire du réseau suisse à très haute tension, Swissgrid recueille les flux de données et d'informations qui concernent sa zone de réglage. Elle possède ainsi à tout moment une vue d'ensemble de la situation du réseau en Suisse et dans les zones frontalières. Elle fait donc office d'interlocuteur unique pour l'ensemble des questions ayant trait à la gestion, à l'exploitation et à l'utilisation du réseau à très haute tension. Elle est, enfin, responsable du bon déroulement des échanges de données relatives à l'électricité, condition préalable à un changement de fournisseur.

Une mise en place qui demande encore beaucoup de travail

Dernier pays d'Europe à entamer la libéralisation par étapes de son marché électrique, la Suisse doit encore mettre au point de nombreux détails. Parmi toutes ces activités, la question centrale est sans conteste la possibilité pour les gros clients – ceux dont la consommation électrique est supérieure à 100 000 kWh par an – de changer librement de fournisseur au 1^{er} janvier 2009. Toutefois, la décentralisation du réseau à très haute tension, l'introduction de la rétribution à prix coûtant du courant injecté ainsi que d'autres dispositions légales exigeront encore un travail considérable.

L'objectif à long terme, et par conséquent l'ouverture du marché de l'électricité pour tous les consommateurs finals, s'inscrit dans une seconde étape. C'est la seule façon pour la Suisse de progresser au même rythme que le reste de l'Europe. Il s'agit, enfin, d'assurer le développement durable du paysage énergétique national, en veillant à la sécurité de l'approvisionnement et à la protection du climat. Le réseau suisse à très haute tension – plaque tournante au cœur de l'Europe – est donc d'un apport essentiel au renforcement de la compétitivité de notre place économique. ■